

FM FLEX OPPORTUNITES OPCVM

RAPPORT ANNUEL
31/12/2024

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	12
3. Rapport de gestion	13
4. Informations réglementaires	16
5. Certification du Commissaire aux Comptes	31
6. Comptes de l'exercice	37

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : FM Flex Opportunités (I)

Code ISIN : FR001400CFO5

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 18/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCV soumis au droit français).

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 15/09/2022, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif de gestion est la recherche d'une performance moyenne annualisée, nette de frais, supérieure à la performance d'un indicateur constitué de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum.

Cet objectif est recherché au travers d'une combinaison de stratégies basées sur des dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés mises en oeuvre sur plusieurs maturités.

Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps. La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement vise à générer une rentabilité à moyen terme par une gestion discrétionnaire cherchant à tirer profit d'opportunités de marché sur différentes classes d'actifs (actions, obligations et titres du marché monétaire...) au moyen de dérivés et de titres intégrant des dérivés.

L'équipe de gestion s'appuie notamment sur les travaux d'un comité stratégique auquel participera le Conseiller.

Les étapes de la gestion du fonds sont les suivantes :

a) La sélection d'actifs visant à générer un financement pour les stratégies de hors bilan :

L'équipe de gestion investira discrétionnairement dans des actions et des produits de taux (obligations et titres du marché monétaire). La performance de ces actifs de bilan permettra de financer tout ou partie des stratégies de hors bilan qui sont les sources principales de performance du fonds.

b) Choix des produits dérivés

Le choix des stratégies retenues résulte en premier lieu des anticipations sur les scénarios de marché les plus probables aux yeux de l'équipe de gestion, mais aussi d'une analyse et d'une recherche d'optimisation des conditions et paramètres de marché. Les sous-jacents de ces stratégies seront principalement issus des marchés actions et, plus accessoirement, des marchés de taux, du crédit, des matières premières ou des devises. Les expositions à ces marchés seront variables dans le temps.

Chaque stratégie participera à la performance globale, positive ou négative, du fonds. Chacune exposera le fonds à un risque de perte en capital en cas d'évolution défavorable de ces marchés. Les niveaux de gains et de risques recherchés seront en rapport avec l'objectif de gestion.

Indicateur de référence : La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged.

Investisseurs de détail visés : L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

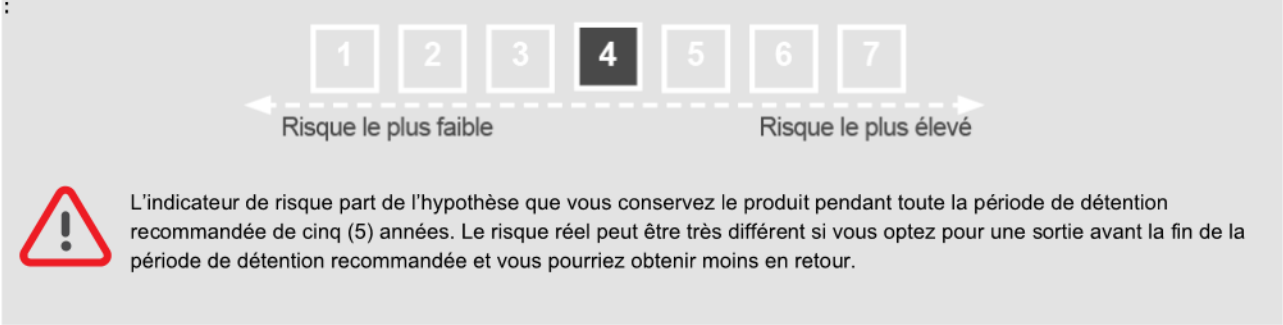
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 704,76 €	3 996,57 €
	Rendement annuel moyen	-42,95 %	-16,76 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 438,57 €	8 358,43 €
	Rendement annuel moyen	-15,61 %	-3,52 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 996,56 €	11 463,83 €
	Rendement annuel moyen	-0,03 %	2,77 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 811,70 €	13 621,25 €
	Rendement annuel moyen	28,12 %	6,38 %

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 02/2018 et de 02/2023.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 12/2018 et de 12/2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	316 €	855 €
Incidence des coûts annuels**	3,16 %	1,65 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,42 % avant déduction des coûts et de 2,77 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	108 €
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_218079/fm-flex-opportunités-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/10/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : FM Flex Opportunités (P)

Code ISIN : FR0014005AW7

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 18/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCV soumis au droit français).

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 30/11/2021, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif de gestion est la recherche d'une performance moyenne annualisée, nette de frais, supérieure à la performance d'un indicateur constitué de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum.

Cet objectif est recherché au travers d'une combinaison de stratégies basées sur des dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés mises en oeuvre sur plusieurs maturités.

Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps. La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement vise à générer une rentabilité à moyen terme par une gestion discrétionnaire cherchant à tirer profit d'opportunités de marché sur différentes classes d'actifs (actions, obligations et titres du marché monétaire...) au moyen de dérivés et de titres intégrant des dérivés.

L'équipe de gestion s'appuie notamment sur les travaux d'un comité stratégique auquel participera le Conseiller.

Les étapes de la gestion du fonds sont les suivantes :

a) La sélection d'actifs visant à générer un financement pour les stratégies de hors bilan :

L'équipe de gestion investira discrétionnairement dans des actions et des produits de taux (obligations et titres du marché monétaire). La performance de ces actifs de bilan permettra de financer tout ou partie des stratégies de hors bilan qui sont les sources principales de performance du fonds.

b) Choix des produits dérivés

Le choix des stratégies retenues résulte en premier lieu des anticipations sur les scénarios de marché les plus probables aux yeux de l'équipe de gestion, mais aussi d'une analyse et d'une recherche d'optimisation des conditions et paramètres de marché. Les sous-jacents de ces stratégies seront principalement issus des marchés actions et, plus accessoirement, des marchés de taux, du crédit, des matières premières ou des devises. Les expositions à ces marchés seront variables dans le temps.

Chaque stratégie participera à la performance globale, positive ou négative, du fonds. Chacune exposera le fonds à un risque de perte en capital en cas d'évolution défavorable de ces marchés. Les niveaux de gains et de risques recherchés seront en rapport avec l'objectif de gestion.

Indicateur de référence : La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged.

Investisseurs de détail visés : L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

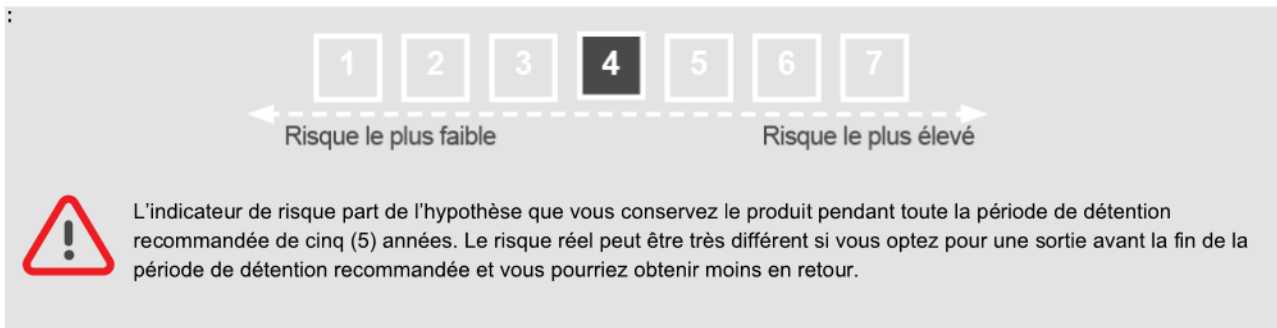
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 695,00 €	3 960,51 €
	Rendement annuel moyen	-43,05 %	-16,91 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 405,37 €	8 344,35 €
	Rendement annuel moyen	-15,95 %	-3,56 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 986,33 €	11 220,64 €
	Rendement annuel moyen	-0,14 %	2,33 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 807,38 €	13 372,47 €
	Rendement annuel moyen	28,07 %	5,98 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2015 et de 01/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 06/2016 et de 06/2021.

*période de détention recommandée

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	414 €	1 430 €
Incidence des coûts annuels**	4,14 %	2,71 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,04 % avant déduction des coûts et de 2,33 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	2,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	206 €
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_157273/fm-flex-opportunites-p.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/10/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : FM Flex Opportunités (R)

Code ISIN : FR001400CGR6

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce

PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 18/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCV soumis au droit français).

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 15/09/2022, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif de gestion est la recherche d'une performance moyenne annualisée, nette de frais, supérieure à la performance d'un indicateur constitué de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum.

Cet objectif est recherché au travers d'une combinaison de stratégies basées sur des dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés mises en oeuvre sur plusieurs maturités.

Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps. La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement vise à générer une rentabilité à moyen terme par une gestion discrétionnaire cherchant à tirer profit d'opportunités de marché sur différentes classes d'actifs (actions, obligations et titres du marché monétaire...) au moyen de dérivés et de titres intégrant des dérivés.

L'équipe de gestion s'appuie notamment sur les travaux d'un comité stratégique auquel participera le Conseiller.

Les étapes de la gestion du fonds sont les suivantes :

a) La sélection d'actifs visant à générer un financement pour les stratégies de hors bilan :

L'équipe de gestion investira discrétionnairement dans des actions et des produits de taux (obligations et titres du marché monétaire). La performance de ces actifs de bilan permettra de financer tout ou partie des stratégies de hors bilan qui sont les sources principales de performance du fonds.

b) Choix des produits dérivés

Le choix des stratégies retenues résulte en premier lieu des anticipations sur les scénarios de marché les plus probables aux yeux de l'équipe de gestion, mais aussi d'une analyse et d'une recherche d'optimisation des conditions et paramètres de marché. Les sous-jacents de ces stratégies seront principalement issus des marchés actions et, plus accessoirement, des marchés de taux, du crédit, des matières premières ou des devises. Les expositions à ces marchés seront variables dans le temps.

Chaque stratégie participera à la performance globale, positive ou négative, du fonds. Chacune exposera le fonds à un risque de perte en capital en cas d'évolution défavorable de ces marchés. Les niveaux de gains et de risques recherchés seront en rapport avec l'objectif de gestion.

Indicateur de référence : La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged.

Investisseurs de détail visés : L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

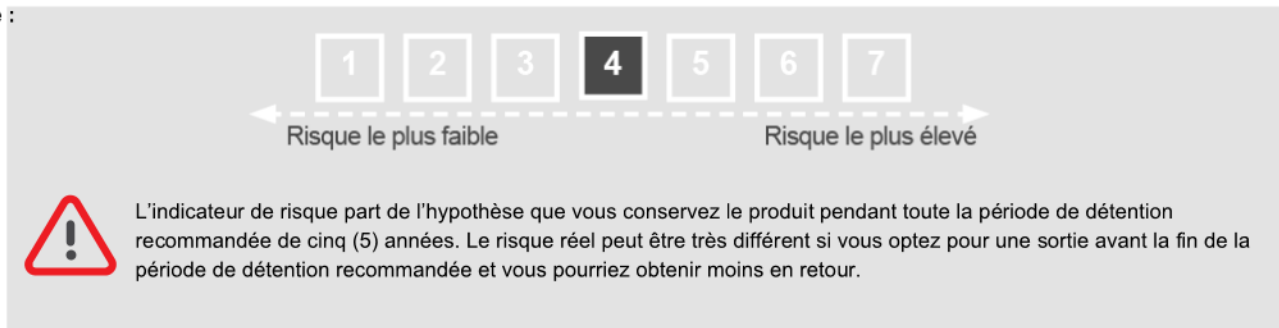
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 694,75 €	3 988,95 €
	Rendement annuel moyen	-43,05 %	-16,79 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 435,35 €	8 342,49 €
	Rendement annuel moyen	-15,65 %	-3,56 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 985,88 €	11 428,28 €
	Rendement annuel moyen	-0,14 %	2,71 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 806,81 €	13 445,72 €
	Rendement annuel moyen	28,07 %	6,10 %

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2016 et de 01/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 12/2018 et de 12/2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	424 €	1 496 €
Incidence des coûts annuels**	4,24 %	2,83 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,53 % avant déduction des coûts et de 2,71 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	2,21% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	216 €
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : .

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/10/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changement à venir

- Le 01/01/2025

Changement de société de gestion intra-groupe – absorption de FEDERAL FINANCE GESTION par SCHELCHER PRINCE GESTION, qui deviendra ARKEA ASSET MANAGEMENT.

3. RAPPORT DE GESTION

Stratégie

Pour rappel, FM Flex Opportunités est un Fonds à la fois diversifié et flexible, qui présente une singularité le rendant complémentaire des actifs traditionnels (tels que : actions, obligations, produits structurés, etc.) pour diversifier un patrimoine.

En effet, il bénéficie d'une gestion basée essentiellement sur une combinaison optimisée de montages optionnels, qui rendent possible :

- 1) L'usage d'une variété d'actifs comme moteurs de performance : actions internationales principalement (avec une dominante européenne), mais également taux ou crédit notamment, en diversification.
- 2) L'exploitation de différentes trajectoires sur ces sous-jacents : hausse, stabilité, voire baisse, peuvent générer un gain sur un montage optionnel donné, si l'équipe de gestion a anticipé le bon scénario.

Les montages optionnels retenus peuvent comporter différentes formes de protection, sélectionnées de façon à optimiser le couple rendement/risque du Fonds au regard des anticipations de marché de l'équipe de gestion.

Le Fonds étant géré activement, les expositions peuvent être fortement modulées au gré des opportunités, renforçant ainsi sa capacité à être moins sensible aux baisses qu'aux hausses des marchés.

Son objectif de gestion est d'atteindre une performance moyenne annualisée, nette de frais, supérieure à la performance d'un indicateur constitué de « 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged », sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans minimum.

Performances

En 2024, le Fonds affiche des performances de +3.47% sur la part P, +3.37% sur la part R et +4.51% sur la part I.

Résumé de l'année 2024

Sur le premier trimestre, le Fonds a beaucoup investi suite aux rappels des montages optionnels fin 2023 grâce à la hausse globale des marchés. Nous avons dans un premier temps réinvesti sur le marché européen pour garder notre exposition constante au vu du benchmark et de nos anticipations à moyen/long terme : principalement sur des structures couponnées indexées à l'Euro Stoxx 50 et des paniers diversifiés fonction de nos convictions. Par ailleurs, nous avons décidé de couvrir environ un quart du Fonds, afin de se protéger contre une éventuelle correction de court terme.

Au deuxième trimestre, nous avons investis sur des produits de rendement indexés au taux CMS EUR 10 ans et surtout, nous avons décidé de renforcer fortement notre exposition sur la 'défense', via des montages optionnels indexés à des paniers diversifiés d'actions de cette thématique. Le Fonds a légèrement baissé au mois de juin avec l'incertitude politique engendrée par la tenue d'élections législatives anticipées en France, qui a pénalisé les actions françaises et dans une moindre mesure les actions européennes, même si les sous-jacents de la plupart des montages optionnels exposés à la hausse des actions restaient au-dessus des barrières de rappel. Ainsi, même en l'absence de hausse des actions, une partie du portefeuille restait en mesure de délivrer un rendement positif d'ici la fin de l'année. Une petite hausse des actions européennes permettait également à plusieurs montages optionnels constatant en octobre 2024 d'être remboursés avec un gain significatif. Les entreprises du secteur de la défense, bien représentées dans le fonds, ont corrigé en juin ce qui a pénalisé le portefeuille. Cependant leur potentiel restait bon à long terme. Deux nouveaux montages optionnels ont été lancés en fin de trimestre : l'un, pour exploiter une conviction sur la surperformance d'entreprises technologiques américaines par rapport au S&P500 et l'autre, pour profiter de rendements plus élevés en dollars sur une structure exploitant une vue haussière à moyen-long terme sur l'Euro Stoxx 50. En parallèle, comme anticipé, la Banque centrale européenne a initié un premier mouvement de baisse des taux directeurs en juin pouvant bénéficier au Fonds grâce à son exposition à une baisse des taux CMS 10 ans EUR.

Concernant le troisième trimestre, le Fonds a légèrement baissé au mois de juillet dans un contexte de nervosité croissante sur l'économie mondiale, rendant frileux les investisseurs en actions et occasionnant un reflux des taux d'intérêts. Les valeurs technologiques ont particulièrement souffert en fin de mois, ce qui a pesé sur une partie des montages optionnels adossés à des paniers équipondérés de valeurs de conviction à

long terme, au sein desquels certaines valeurs technologiques de qualité sont parfois présentes. Si les valeurs technologiques et celles du secteur de la défense faisaient partie des principales convictions positives à long terme retenues parmi les sous-jacents « paniers d'actions » du Fonds, des titres d'autres secteurs étaient également présents en diversification de certains paniers. Ainsi, les perspectives de la poche « positive à long terme sur actions » du Fonds restaient bonnes. De plus, la valeur liquidative du fonds est restée robuste, grâce notamment à la diversification des produits : les montages optionnels exploitant une vue baissière sur les taux Euro ont progressé sur le mois de juillet. La bonne orientation de cette partie du portefeuille devait perdurer, à l'heure où les inquiétudes sur les perspectives économiques s'accumulaient. Puis, le fonds a légèrement progressé au mois d'août dans un contexte de chute des indices actions sur les premiers jours du mois, suivie d'un rebond graduel. L'augmentation inattendue du taux de chômage américain publiée début août a ravivé les peurs concernant la solidité de l'économie américaine. En outre, le ralentissement de la demande des consommateurs chinois se poursuivait et affectait négativement les entreprises dépendant fortement de ce marché. En outre, la baisse des taux 10 ans européens s'est prolongée, ce qui a profité à plusieurs montages du fonds qui bénéficient de cette tendance. La BCE et la FED devaient poursuivre ou initier la baisse de leurs taux directeurs dans les mois à venir. Nous avons profité de l'augmentation de la volatilité et de points d'entrée nous paraissant attractifs pour lancer plusieurs montages optionnels exploitant une vue stable ou haussière à moyen terme sur l'Euro Stoxx 50, le S&P 500 et le secteur des semi-conducteurs. Le positionnement du portefeuille a donc été ajusté de façon opportuniste.

Deux investissements sur l'Euro Stoxx Banks et un panier d'actions ont été remboursés les 7 et 8 août avec des gains respectifs de 21.375 % et 10.30 %. D'autres montages devaient être remboursés avec un gain en fin d'année, notamment ceux ayant pour sous-jacent l'Euro Stoxx Banks, initiés en décembre 2023. Puis, comme envisagé précédemment, la BCE a abaissé le taux de facilité de dépôt de 25 points de base et la Fed a procédé à une première baisse de taux de 50 points de base afin de soutenir l'économie américaine. L'inflation annuelle dans la zone euro a légèrement reculé à 2.2% en août 2024 au plus bas depuis juillet 2021 et a ralenti à 2.5 % sur la même période aux Etats-Unis. Ceci ouvrait la porte à de nouvelles baisses de taux au cours des prochains mois. Ces évolutions récentes ont contribué à l'appréciation des montages exploitant la baisse des taux au sein du fonds. Par ailleurs, la Banque populaire de Chine a annoncé le 24 septembre une série d'assouplissements monétaires, afin de soutenir l'économie chinoise et atteindre les 5 % de croissance réelle en 2024. Ceci a profité aux actions chinoises et aux entreprises ayant des débouchés en Chine. Différents investissements du fonds pouvaient profiter de ce mouvement s'il se prolongeait, notamment le montage à capital garanti indexé à un indice actions chinois lancé en 2023.

La VL du fonds a très légèrement baissé au mois de septembre, tandis que l'Euro Stoxx 50 est resté stable. En effet, plusieurs montages incluant Stellantis et/ou STMicroelectronics au sein de leur sous-jacent se sont dévalorisés en septembre, en raison de la baisse prononcée de ces actions. Pour autant, nous restions confiants sur la capacité de rebond de ces montages. FM Flex Opportunités n'est en effet investi sur aucun produit ayant un sous-jacent « worst-of » ou action unique. Les montages concernés bénéficient de plus d'un effet mémoire sur les coupons conditionnels, renforçant ainsi la capacité de rebond du fonds. Nous n'avons pas procédé à des mouvements majeurs au sein du fonds au mois de septembre, considérant que le positionnement du portefeuille reste adapté. En octobre, la VL du fonds est restée stable, malgré la baisse de 3.5 % de l'Euro Stoxx 50. En effet, la plupart des montages optionnels utilisant cet indice comme sous-jacent restaient en mesure d'être remboursés rapidement. Nous avons saisi une opportunité d'achat en secondaire, à un prix attractif, sur un produit structuré Phoenix émis par Société Générale, permettant de renforcer l'exposition de FM Flex Opportunités à la thématique de la baisse des taux euros, qui représentait environ 11 % de l'exposition du Fonds. Aucun autre investissement n'a été réalisé au cours du mois d'octobre, alors que l'environnement économique restait mitigé et l'incertitude élevée avant les élections américaines. En effet, bien que la croissance des Etats-Unis restait solide (prévision du FMI de +2.8 % en 2024) et soutenue par une demande intérieure vigoureuse, l'éventuelle élection de Donald Trump pouvait exacerber les tensions commerciales voire géopolitiques. En Chine, les investisseurs attendent davantage de réformes structurelles malgré l'annonce d'un plan de relance destiné à soutenir les gouvernements locaux et le secteur immobilier. En Europe, la zone euro a évité la récession, mais les perspectives pour 2025 étaient mitigées. La BCE pouvait annoncer une nouvelle baisse des taux d'ici la fin 2024, tandis que les prévisions de croissance étaient revues à la baisse pour l'Allemagne et la France. L'Euro Stoxx 50 a de nouveau légèrement baissé au mois de novembre et la VL du fonds est restée stable. Le secteur de la défense a bien performé au mois de novembre, ce qui a profité à plusieurs montages optionnels détenus par FM Flex Opportunités. De même, la poursuite de la baisse de l'EUR CMS 10 ans en novembre a été favorable pour le portefeuille. En revanche, la sous-performance des semi-conducteurs a pénalisé la performance du fonds, conduisant à sa stabilité sur le mois. Face à l'instabilité politique croissante en Europe (en France, mais aussi en Allemagne notamment) et aux risques géopolitiques accrus, nous n'avons pas souhaité ajouter davantage de risque au sein du fonds. Ainsi, aucun nouveau montage optionnel n'a été ajouté au portefeuille au mois de novembre 2024 et l'exposition aux actifs risqués a été légèrement réduite. De plus, le mois de novembre a été marqué par l'élection de Donald

Trump à la présidence des Etats-Unis. Cet événement a déclenché une nette surperformance des actions américaines, par rapport à celles des autres pays. Mais, Donald Trump prévoyant d'augmenter les droits de douanes et de privilégier une approche « America First », nous anticipons que davantage de volatilité et d'opportunités se présenteraient pour le Fonds en 2025. La VL du fonds a légèrement progressé en décembre 2024 grâce à des marchés actions européens haussiers, malgré la baisse du S&P 500 et le rebond des taux longs européens. Le secteur de la défense a de nouveau bien performé au mois de décembre, ce qui a profité à plusieurs montages optionnels détenus par FM Flex Opportunités. En revanche, la baisse des actions chinoises a pénalisé un produit de participation à capital garanti. Deux nouveaux montages ont été initiés au mois de décembre. Le premier visait à obtenir une performance de 10 % par an en cas de hausse du secteur de la défense (ce secteur reste un thème d'investissement significatif au sein du portefeuille ; les remboursements avec gains de montages étant réguliers, les nouveaux lancements visent à maintenir une exposition relativement stable au secteur). L'objectif du second était de sécuriser un rendement élevé, potentiellement à long terme, tant que l'indice actions suisse SMI ne connaît pas de correction significative. Deux montages ayant pour sous-jacent l'Euro Stoxx Banks ont été remboursés en décembre, avec des gains respectifs de 10% et 12.25 % en un an. L'exposition à cet indice est actuellement marginale, puisque moins de 3 % des encours du fonds sont désormais investis sur des montages qui l'utilisent comme sous-jacent. La croissance de l'économie américaine a progressé de 3.1 % en annualisé au lieu de 2.8 % au 3ème trimestre 2024, à l'occasion de la troisième et dernière estimation du département du Commerce. Le dynamisme de l'économie américaine devrait soutenir les marchés actions début 2025, et nous pensons que le Fonds est bien positionné.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Arkea Support Monetaire SI	4 319 784,19	4 682 264,20
PICTET FDS USD SOVER.LIQ.I C.	1 718 917,70	
ALLIANZ SE-REG	983 545,10	383 264,70
SG ISSUER ZCP 01-04-31 CV RCB	1 200 000,00	
COVESTRO AG	570 836,00	622 340,00
KESKO OYJ-B SHS	564 560,85	604 557,44
KBC GROUP NV	552 322,54	538 946,10
RANDSTAD NV	258 000,00	773 720,34
CIC AUTRE V 19-06-30 CV RCB	1 000 000,00	
SG ISSUER ZCP 24-01-29 EMTN	1 000 000,00	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 35 362 295,61**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 35 362 295,61

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANK OF AMERICA PARIS BNP PARIBAS FRANCE JP MORGAN SECURITIES PLC MORGAN STANLEY B. LONDRES NATIXIS UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
	600 000,00
Total	600 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					35 362 295,61
% de l'Actif Net					94,64

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

JP MORGAN SECURITIES PLC ROYAUME-UNI					19 300 006,86
NATIXIS FRANCE					6 550 000,00
UBS EUROPE SE ALLEMAGNE					3 200 000,00
BANK OF AMERICA PARIS FRANCE					2 462 288,75
BNP PARIBAS FRANCE FRANCE					2 000 000,00
MORGAN STANLEY B. LONDRES ROYAUME-UNI					1 850 000,00

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				3 500 000,00
Plus d'1 an				21 850 006,86
Ouvertes				10 012 288,75

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM),
- o Dépôt,
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité,
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité,
- o Prises en pension ».

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scénario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

« Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de la VAR absolue. Afin de mesurer le risque global du fonds, la société de gestion utilise la méthode du calcul de la valeur en risque (« VaR ») fixée selon les modalités définies aux articles 411-77 ou de l'article 422-56 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés. Plus particulièrement, la VaR du fonds est calculée au moins quotidiennement sur une période de 20 jours ouvrables avec un seuil de confiance à 99%. Son niveau est limité à 20%.

- Niveau VaR minimum atteint au cours de l'exercice comptable : 3,02%.
- Niveau VaR maximum atteint au cours de l'exercice comptable : 8,25%.
- Niveau VaR moyen atteint au cours de l'exercice comptable : 4,50%.

Levier indicatif : L'effet de levier indicatif est de 100 %. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Le niveau d'effet sera suivi par la société de gestion et fera l'objet d'une mention au rapport annuel du fonds.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

1- PRÉAMBULE ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

Conformément à la réglementation (cf. annexe 1), Arkéa Asset Management a élaboré et mis en oeuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés, en conformité avec la réglementation, la raison d'être du Groupe Crédit Mutuel Arkea et une Finance responsable que Arkéa Asset Management promeut.

Cette politique vise à :

- favoriser une gestion saine et efficiente des risques et prévenir une prise de risque excessive ainsi que les conflits d'intérêt.
- attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et compétents dans les domaines d'activité de Arkéa Asset Management en cohérence avec les pratiques de marché dans le secteur de la gestion d'actifs.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

Arkéa Asset Management porte une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et veille notamment à prévenir les écarts de rémunération. Les objectifs de la société en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

Par ailleurs, Arkéa Asset Management intègre les risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération en cohérence avec la démarche du Crédit Mutuel Arkea. Ainsi, la prise en compte des thématiques ESG et la maîtrise du risque de durabilité font partie des indicateurs clés de performance déclinés par fonction opérationnelle pour l'attribution des bonus (cf. annexe 2).

Les activités de Arkéa Asset Management sont la gestion collective et la gestion individualisée sous mandat.

La gestion collective est exercée :

- sous la forme d'OPCVM au sens de la Directive OPCVM,
- sous la forme de FIA au sens de la Directive AIFM, destinés à des investisseurs institutionnels.

La gestion individualisée sous mandat est exercée auprès d'une clientèle institutionnelle.

Par ailleurs, les gérants sauf exception (Fonds de dette privée et de Dette Infrastructure) gèrent indifféremment des OPCVM et des FIA dont la quasi-totalité ont une durée de placement recommandée comprise entre un an et trois ans.

2- PRINCIPES D'ÉLABORATION, D'ACTUALISATION ET DE CONTRÔLE DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

L'élaboration, l'actualisation et la mise en oeuvre de la politique de rémunération des collaborateurs de Arkéa Asset Management relèvent de l'initiative du Directoire. Ce dernier doit en réexaminer annuellement les principes généraux afin de s'assurer qu'elle est bien adaptée à sa taille, à son organisation et à la nature de ses activités.

Cette politique et ses modifications ultérieures sont soumises au Comité des Rémunérations du Groupe Crédit Mutuel Arkea qui s'est vu confier une mission d'examen par le Conseil de surveillance de Arkéa Asset Management. Cette instance constituée de personnes n'exerçant pas de fonctions exécutives au sein de la société veille également à sa bonne application.

Le Comité des rémunérations rend compte régulièrement de ses travaux au Conseil de surveillance de Arkéa Asset Management qui est destinataire des informations le concernant contenues dans l'examen annuel de la politique de rémunération.

Les membres du Comité des rémunérations sont membres du Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa et nommés par ce dernier.

Le fonctionnement du Comité des rémunérations est régi par une charte validée par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa.

Dans le cadre de sa mission, le Comité des rémunérations :

- a. Examine la politique de rémunération de Arkéa Asset Management et son dispositif de rémunérations variables.
- b. Supervise la rémunération des dirigeants effectifs de Arkéa Asset Management.
- c. Recourt, en cas de besoin, à des consultants externes en rémunération.

Enfin pour rappel, les principes généraux de cette politique de rémunération avaient déjà fait l'objet d'une validation de l'Autorité des marchés financiers lors de l'entrée en vigueur de la Directive UCITS V. Toutes les modifications de cette politique devront être portées à la connaissance de l'AMF et si elles ont un caractère significatif, une nouvelle validation sera nécessaire.

3- PERSONNEL CONCERNÉ

Compte tenu de la taille de Arkéa Asset Management et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Directoire). Une liste du personnel identifié et concerné par la perception d'une rémunération variable est établie et actualisée au moins une fois par an et communiquée en tant que de besoin, notamment auprès du Comité des Rémunérations du Crédit Mutuel Arkea.

4- COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. Elle valorise l'expérience et les responsabilités exercées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour ne pas inciter à une prise de risque excessive des collaborateurs et qu'une politique souple puisse être appliquée en matière de composante variable (bonus) de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

5- RÈGLES D'ATTRIBUTION ET DE PAIEMENT DES BONUS ANNUELS

Les règles d'attribution et de paiement des bonus sont adaptées à la taille de Arkéa Asset Management, à son organisation interne ainsi qu'à la nature de ses activités décrites en préambule et au point 3.

Les propositions de « bonus » annuels des collaborateurs de Arkéa Asset Management sont arrêtées par le Directoire de la société après échanges avec les différents managers qui ont évalué les collaborateurs. Les propositions de bonus sont ensuite soumises à au moins un membre du Comex du Crédit Mutuel Arkéa (Directeur du pôle Produits).

S'agissant des Dirigeants effectifs, les niveaux de bonus sont présentés au Comité des rémunérations.

Complémentaire de la rémunération fixe, le bonus rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives de chaque collaborateur mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés préalablement.

L'annexe 2 précise les indicateurs clés de performance, déclinés par fonction opérationnelle pour l'attribution des bonus.

L'enveloppe globale des bonus étant doublement plafonnée (Cf. infra), il n'est pas possible de déterminer de cibles de bonus en début d'année.

Si la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%, le bonus attribué en tiendra compte.

Le montant total des « bonus » attribués aux collaborateurs de Arkéa Asset Management est au maximum égal à 20% du résultat d'exploitation (hors résultats financiers, éléments exceptionnels, avant impôts et avant prise en compte des bonus et de l'Intéressement).

Le montant total des « bonus » annuels est plafonné au montant de la masse salariale annuelle.

La masse salariale brute annuelle est observée au 31/12 de l'année. Ce chiffre arrêté par l'Expert-comptable de Arkéa Asset Management représente la somme des salaires fixes bruts acquis au titre de l'année.

Enfin, l'attribution de bonus au titre d'un exercice est conditionnée par la réalisation d'un résultat net part du Groupe positif (établi selon les normes IFRS).

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur quatre exercices en application des règles suivantes :

a) La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire en N+1. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.

b) La partie différée est égale à une proportion du bonus déterminée par la formule suivante :

$$D = \text{Min} (50\% * B ; \text{max} (0 ; 80\% * (B - 37.000 \text{ €}))$$

Avec B = bonus attribué au titre de l'exercice N.

D = partie différée du bonus

La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale, soit en N+2, N+3 et N+4. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de Arkéa Asset Management. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA. Ce dispositif d'indexation ne favorise ni la prise de risque, ni n'est porteur de conflits d'intérêts potentiels.

L'attribution et le versement des bonus doivent être compatibles avec la situation financière de Arkéa Asset Management et cohérents avec l'évaluation du collaborateur sur la base des indicateurs clés de performance spécifiques à son poste (Cf. annexe 2). Si l'exercice suivant s'avère négatif, la partie différée du « bonus » peut être réduite d'un an dans la proportion :

Perte Exercice N+1/gains Exercice N. De même, une faute grave ou lourde avérée d'un collaborateur conduisant à son licenciement peut donner lieu à une réduction du bonus différé.

En cas de départ en cours d'exercice, quel qu'en soit le motif sauf licenciement pour faute grave ou lourde, les « bonus » éventuellement reportés antérieurement, restent dus, selon les conditions et modalités décrites ci-dessus.

L'attribution d'un bonus garanti est interdite sauf cas exceptionnel, dans le cadre de l'embauche d'un nouveau salarié et est limitée à la première année. Les règles d'échelonnement s'appliquent également dans ce cas.

Annexe 1 : Références réglementaires en matière de politique de rémunération.

La politique de rémunération mise en oeuvre doit respecter :

a) l'article 319-10 du Règlement Général de l'AMF qu'elle a précisé dans sa position n°2013-11

b) L'article 314-85-2 du Règlement Général de l'AMF

Article 319-10

I. - Lorsqu'elle définit et met en oeuvre les politiques de rémunération globale, y compris les salaires et les prestations de pension discrétionnaires, pour les catégories de personnel mentionnées à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier, la société de gestion de portefeuille respecte les principes suivants d'une manière et dans une mesure qui soient adaptées à sa taille et son organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité de ses activités :

1° La politique de rémunération est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des FIA qu'elle gère ;

2° La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion de portefeuille et des FIA qu'elle gère ou à ceux des porteurs de parts ou actionnaires du FIA, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts ;

3° L'organe de direction de la société de gestion de portefeuille, dans l'exercice de sa fonction de surveillance, adopte et réexamine régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en oeuvre ;

4° La mise en oeuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier qu'elle respecte les politiques et procédures de rémunération adoptées par l'organe de direction dans l'exercice de sa fonction de surveillance ;

5° Le personnel engagé dans des fonctions de contrôle est rémunéré en fonction de la réalisation des objectifs liés à ses fonctions, indépendamment des performances des secteurs d'exploitation qu'il contrôle ;

6° La rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité est directement supervisée par le comité de rémunération ;

7° Lorsque la rémunération varie en fonction des performances, son montant total est établi en combinant l'évaluation des performances de la personne et de l'unité opérationnelle ou du FIA concernés avec celle des résultats d'ensemble de la société de gestion de portefeuille. Par ailleurs, l'évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers ;

8° L'évaluation des performances s'inscrit dans un cadre pluriannuel adapté au cycle de vie des FIA gérés par la société de gestion de portefeuille, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur une période tenant compte de la politique de remboursement des FIA gérés et des risques d'investissement qui y sont liés ;

9° La rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau salarié et est limitée à la première année ;

10° Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

11° Les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat correspondent à des performances réalisées sur la durée et sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec ;

12° La mesure des performances, lorsqu'elle sert de base au calcul des composantes variables de la rémunération individuelle ou collective, comporte un mécanisme global d'ajustement qui intègre tous les types de risques actuels et futurs ;

13° En fonction de la structure juridique du FIA et de son règlement ou de ses documents constitutifs, une part importante, et dans tous les cas au moins égale à 50 % de la composante variable de la rémunération, consiste en des parts ou des actions du FIA concerné, ou en une participation équivalente, ou en des instruments liés aux actions ou en des instruments non numéraires équivalents, à moins que la gestion des FIA ne représente moins de 50 % du portefeuille total géré par la société de gestion de portefeuille, auquel cas le seuil minimal de 50 % ne s'applique pas.

Les instruments visés au présent paragraphe sont soumis à une politique de rétention appropriée visant à aligner les incitations sur les intérêts de la société de gestion de portefeuille et des FIA qu'elle gère et sur ceux des porteurs ou actionnaires du FIA ;

14° Le paiement d'une part substantielle, et dans tous les cas au moins égale à 40 % de la composante variable de la rémunération, est reporté pendant une période appropriée compte tenu du cycle de vie et de la politique de remboursement du FIA concerné. Cette part est équitablement proportionnée à la nature des risques liés au FIA en question.

La période visée à l'alinéa précédent devrait être d'au moins trois à cinq ans, à moins que le cycle de vie du FIA concerné ne soit plus court. La rémunération due en vertu de dispositifs de report n'est acquise au maximum qu'au prorata. Si la composante variable de la rémunération représente un montant particulièrement élevé, le paiement d'au moins 60 % de ce montant est reporté ;

15° La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la société de gestion de portefeuille dans son ensemble et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, du FIA et de la personne concernés.

Le montant total des rémunérations variables est en général considérablement réduit lorsque la société de gestion de portefeuille ou le FIA concerné enregistre des performances financières médiocres ou négatives, compte tenu à la fois des rémunérations actuelles et des réductions des versements de montants antérieurement acquis, y compris par des dispositifs de malus ou de restitution ;

16° La politique en matière de pensions est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme de la société de gestion de portefeuille et des FIA qu'elle gère.

Si le salarié quitte la société de gestion de portefeuille avant la retraite, les prestations de pension discrétionnaires sont conservées par la société de gestion de portefeuille pour une période de cinq ans sous la forme d'instruments définis au 13°. Dans le cas d'un salarié qui atteint l'âge de la retraite, les prestations de pension discrétionnaires sont versées au salarié sous la forme d'instruments définis au 13°, sous réserve d'une période de rétention de cinq ans ;

17° Le personnel est tenu de s'engager à ne pas utiliser des stratégies de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans ses conventions de rémunération ;

18° La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille.

II. - Les principes énoncés au I s'appliquent à tout type de rémunération versée par la société de gestion de portefeuille, à tout montant payé directement par le FIA lui-même, y compris l'intéressement aux plus-values, et à tout transfert de parts ou d'actions du FIA, effectués en faveur des catégories de personnel, y compris le directoire, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que le directoire et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur son profil de risque ou sur le profil de risque du FIA qu'elle gère.

III. - Les sociétés de gestion de portefeuille qui sont importantes en raison de leur taille ou de la taille des FIA qu'elles gèrent, de leur organisation interne ainsi que de la nature, de la portée et de la complexité de leurs activités créent un comité de rémunération. Celui-ci est institué de sorte qu'il puisse faire preuve de compétence et d'indépendance dans son appréciation des politiques et pratiques de rémunération et des incitations créées pour la gestion des risques.

Le comité de rémunération est responsable de la préparation des décisions en matière de rémunération, notamment celles qui ont des répercussions sur le risque et la gestion des risques de la société de gestion de portefeuille ou du FIA concerné, et que l'organe de direction est appelé à arrêter dans l'exercice de sa fonction de surveillance. Le comité de rémunération est présidé par un membre de l'organe de direction qui n'exerce pas de fonctions exécutives auprès de la société de gestion de portefeuille concernée. Les membres du comité de rémunération sont des membres de l'organe de direction qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de la société de gestion de portefeuille concernée.

Article 314-85-2

I. - Lorsqu'elle définit et met en oeuvre les politiques de rémunération, portant notamment sur les composantes fixes et variables des salaires et des prestations de pension discrétionnaires, pour les catégories de personnel mentionnées à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier, la société de gestion de portefeuille respecte les principes suivants d'une manière et dans une mesure qui soient adaptées à sa taille et son organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité de ses activités :

1° La politique de rémunération est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM que la société de gestion de portefeuille gère ;

2° La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion de portefeuille et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ou actionnaires de l'OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts ;

3° L'organe de direction de la société de gestion de portefeuille, dans l'exercice de sa fonction de surveillance ou, lorsque les fonctions de gestion et de surveillance sont séparées, le conseil de surveillance de la société de gestion ou tout autre organe ou personne exerçant des fonctions de surveillance équivalentes dans une société ayant une autre forme sociale adopte la politique de rémunération, réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération, est responsable de sa mise en oeuvre et la supervise. Les tâches mentionnées au présent paragraphe ne sont exécutées que par des membres des organes précités qui n'exercent aucune fonction exécutive au sein de la société de gestion de portefeuille concernée et sont spécialisés dans la gestion des risques et les systèmes de rémunération ;

4° La mise en oeuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier qu'elle respecte les politiques et procédures de rémunération adoptées par les organes mentionnés au 3° ;

5° Le personnel engagé dans des fonctions de contrôle est rémunéré en fonction de la réalisation des objectifs liés à ses fonctions, indépendamment des performances des secteurs d'exploitation qu'il contrôle ;

6° La rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité est directement supervisée par le comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe ;

7° Lorsque la rémunération varie en fonction des performances, son montant total est établi lors de l'évaluation des performances individuelles en combinant l'évaluation des performances de la personne et de l'unité opérationnelle ou de l'OPCVM concernés et au regard des risques qu'ils prennent avec celle des résultats d'ensemble de la société de gestion de portefeuille et en tenant compte de critères financiers et non financiers ;

8° L'évaluation des performances s'inscrit dans un cadre pluriannuel adapté à la période de détention recommandée aux porteurs de parts ou actionnaires des OPCVM gérés par la société de gestion de portefeuille, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de l'OPCVM et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période ;

9° La rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau salarié et est limitée à la première année d'engagement ;

10° Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

11° Les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat correspondent à des performances réalisées sur la durée et sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec ;

12° La mesure des performances, lorsqu'elle sert de base au calcul des composantes variables de la rémunération individuelle ou collective, comporte un mécanisme global d'ajustement qui intègre tous les types de risques actuels et futurs ;

13 ° En fonction de la structure juridique de l'OPCVM et de son règlement ou de ses documents constitutifs, une part importante, et dans tous les cas au moins égale à 50 % de la composante variable de la rémunération, consiste en des parts ou des actions de l'OPCVM concerné, en une participation équivalente, ou en des instruments liés aux actions ou en des instruments non numéraires équivalents présentant des incitations aussi efficaces que les instruments mentionnés au présent paragraphe, à moins que la gestion d'OPCVM ne représente moins de 50 % du portefeuille total géré par la société de gestion de portefeuille, auquel cas le seuil minimal de 50 % ne s'applique pas.

Les instruments mentionnés au présent paragraphe sont soumis à une politique de rétention appropriée visant à aligner les incitations sur les intérêts de la société de gestion de portefeuille et des OPCVM qu'elle gère et sur ceux des porteurs ou actionnaires de cet OPCVM.

Le présent paragraphe s'applique tant à la part de la composante variable de la rémunération reportée conformément au 14° qu'à la part de la rémunération variable non reportée ;

14° Le paiement d'une part substantielle, et dans tous les cas au moins égale à 40 % de la composante variable de la rémunération, est reporté pendant une période appropriée compte tenu de la période de détention recommandée aux porteurs de parts ou actionnaires de l'OPCVM concerné. Cette part est équitablement proportionnée à la nature des risques liés à l'OPCVM en question.

La période mentionnée à l'alinéa précédent devrait être d'au moins trois ans. La rémunération due en vertu de dispositifs de report n'est acquise au maximum qu'au prorata. Si la composante variable de la rémunération représente un montant particulièrement élevé, le paiement d'au moins 60 % de ce montant est reporté ;

15° La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la société de gestion de portefeuille dans son ensemble et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, de l'OPCVM et de la personne concernée.

Le montant total des rémunérations variables est en général considérablement réduit lorsque la société de gestion de portefeuille ou l'OPCVM concerné enregistre des performances financières médiocres ou négatives, compte tenu à la fois des rémunérations actuelles et des réductions des versements de montants antérieurement acquis, y compris par des dispositifs de malus ou de restitution ;

16° La politique en matière de pensions est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme de la société de gestion de portefeuille et des OPCVM qu'elle gère.

Si le salarié quitte la société de gestion de portefeuille avant la retraite, les prestations de pension discrétionnaires sont conservées par la société de gestion de portefeuille pour une période de cinq ans sous la forme d'instruments définis au 13°.

Dans le cas d'un salarié qui atteint l'âge de la retraite, les prestations de pension discrétionnaires sont versées au salarié sous la forme d'instruments définis au 13°, sous réserve d'une période de rétention de cinq ans ;

17 ° Le personnel est tenu de s'engager à ne pas utiliser des stratégies de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans ses conventions de rémunération ;

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille.

II. - Les principes énoncés au I s'appliquent à tout type de rémunération versée par la société de gestion de portefeuille, à tout montant payé directement par l'OPCVM lui-même, y compris les commissions de performance, et à tout transfert de parts ou d'actions de l'OPCVM, effectué en faveur des catégories de personnel, y compris le directoire, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que le directoire et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur son profil de risque ou sur le profil de risque de l'OPCVM qu'elle gère.

III. - Les sociétés de gestion de portefeuille qui sont importantes en raison de leur taille ou de la taille des OPCVM qu'elles gèrent, de leur organisation interne ainsi que de la nature, de la portée et de la complexité de leurs activités créent un comité de rémunération. Celui-ci est institué de sorte qu'il puisse faire preuve de compétence et d'indépendance dans son appréciation des politiques et pratiques de rémunération et des incitations créées pour la gestion des risques.

Le comité de rémunération est responsable de la préparation des décisions en matière de rémunération, notamment celles qui ont des répercussions sur le risque et la gestion des risques de la société de gestion de portefeuille ou de l'OPCVM concerné, et que les organes mentionnés au 3° du I sont appelés à arrêter dans l'exercice de leur fonction de surveillance. Le comité de rémunération est présidé par un membre des organes mentionnés au 3° du I qui n'exerce pas de fonctions exécutives auprès de la société de gestion de portefeuille concernée. Les membres du comité de rémunération sont des membres des organes mentionnés au 3° du I qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de la société de gestion de portefeuille concernée.

Lorsque la représentation des travailleurs au sein des organes mentionnés au 3° du I est prévue, le comité de rémunération comprend un ou plusieurs représentants des travailleurs.

Lors de la préparation de ses décisions, le comité de rémunération tient compte des intérêts à long terme des porteurs de parts ou actionnaires des OPCVM et des autres parties prenantes ainsi que de l'intérêt public.

Annexe 2 : Indicateurs clés de performance déclinées par fonction opérationnelle pour l'attribution des bonus.

Ces indicateurs clés de performance définis en début d'année sont appréciés lors de l'entretien d'évaluation annuel de décembre N/janvier N+1

A- Indicateurs clés de performance des gérants et des analystes financiers/ESG

- La performance des portefeuilles ajustée au risque sur 1 et 3 ans (ratios de sharpe) ou classement par quartile dans l'univers concurrentiel avec un ajustement aux risques ou au sein d'un univers de comparaison arrêté par le Directoire au début de chaque année si cela est pertinent par rapport à la classe d'actifs concernée.
- La quote-part des portefeuilles gérés dans le résultat d'exploitation
- La contribution qualitative individuelle (suivi des valeurs, suggestions d'amélioration, qualité de l'analyse, disponibilité pour les clients, contribution aux travaux et projets transversaux de la société de gestion, management ...)
- Prise en compte des critères et contraintes ESG et du risque de durabilité dans les analyses et les décisions d'investissements
- Le respect de la réglementation, des procédures et politiques organisationnelles internes.

B- Indicateurs clés de performance des fonctions commerciales

- La collecte nette dans un environnement favorable (bonnes performances passées) ou limitation de la décollecte nette dans un environnement défavorable (performances passées médiocres), la diversification de la clientèle, le gain de parts de marché ...;
- La contribution qualitative individuelle (qualité des réponses aux appels d'offre, de l'expression des besoins en interne, du suivi de la clientèle, contribution aux travaux et projets transversaux de la société de gestion, participation / conduite de projets, management...)
- Prise de connaissance des nouvelles règles de durabilité pour être en capacité d'informer les clients correctement
- Le respect de la réglementation, des procédures et politiques organisationnelles internes.

C- Indicateurs clés de performance des fonctions supports (marketing, communication et service clients, opérations, finances, systèmes d'information, ressources humaines ...)

- La contribution qualitative individuelle (réactivité et fiabilité, compétences techniques, contribution aux travaux et projets transversaux de la société de gestion, participation /conduite de projets, management ...)
- Mise en oeuvre et intégration de la réglementation ESG/Risque de durabilité dans les outils (MO), dans les présentations commerciales (Marketing), dans les critères d'évaluation (RH)...
- Le respect de la réglementation, des procédures et politiques organisationnelles internes.

D- Indicateurs clés de performance des fonctions de contrôle (Risques, Conformité et Contrôle interne)

- La contribution qualitative individuelle (qualité des contrôles devant permettre le respect de la Réglementation et/ou des limites de risque, qualité des conseils prodigués en interne, participation / conduite de projets, réactivité et fiabilité, compétences techniques, contribution aux travaux et projets transversaux de la société de gestion, management...)
- Implémentation de la réglementation sur le risque de durabilité au sein de la SGP et dans les plans de contrôle.
- Le respect de la réglementation, des procédures et politiques organisationnelles internes.

FEDERAL FINANCE GESTION
SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2024

	nombre de salariés	rémunérations fixes ⁽¹⁾	rémunérations variables ⁽²⁾	TOTAL
total effectifs	67	3 454 564	887 715	4 342 279
dont preneurs de risques	53	3 069 029	801 113	3 870 142

⁽¹⁾ rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature
⁽²⁾ rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation
abondement bonification

Périmètre : rémunérations supportées en 2024 par FFG (salariés CDI)

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION

1 Allée Louis Lichou

29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FM FLEX OPPORTUNITES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FM FLEX OPPORTUNITES

1, allée Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP FM FLEX OPPORTUNITES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) FM FLEX OPPORTUNITES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 2/7/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	16 845 525,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 845 525,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	9 025 467,70
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 025 467,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	9 509 142,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 509 142,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 843 495,74
OPCVM	1 843 495,74
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	667 358,69
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	37 890 990,24
Créances et comptes d'ajustement actifs	470 000,00
Comptes financiers	1 638 082,27
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 108 082,27
Total de l'actif I+II	39 999 072,51

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	36 034 729,57
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 330 347,36
Capitaux propres I	37 365 076,93
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	37 365 076,93
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	802 599,34
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	802 599,34
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	788 657,58
Concours bancaires	1 042 738,66
Sous-total autres passifs IV	1 831 396,24
Total Passifs : I+II+III+IV	39 999 072,51

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	495 746,29
Produits sur obligations	305 589,99
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	1 373 544,02
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	74 662,47
Sous-total produits sur opérations financières	2 249 542,77
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-709 834,97
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-20 635,02
Sous-total charges sur opérations financières	-730 469,99
Total revenus financiers nets (A)	1 519 072,78
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-619 344,51
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-619 344,51
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	899 728,27
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	440 873,53
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 340 601,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	350 871,56
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 853,36
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	343 018,20
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-156 690,97
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	186 327,23

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-209 306,32
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-1 114,24
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-210 420,56
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	13 838,89
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-196 581,67
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	1 330 347,36

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance moyenne annualisée, nette de frais, supérieure à la performance d'un indicateur constitué de 35% Eurostoxx 50 NTR + 15% MSCI World NTR EUR + 50% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 3-5 Year TR Index Value Unhedged , sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum.

Cet objectif est recherché au travers d'une combinaison de stratégies basées sur des dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés mises en œuvre sur plusieurs maturités. Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps. La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	15 969 152,93	22 204 242,92	37 365 076,93
Part FM FLEX OPPORTUNITES I en EUR			
Actif net	208,58	1 058 840,53	8 365 282,25
Nombre de titres	2,000	8 980,500	67 883,678
Valeur liquidative unitaire	104,29	117,90	123,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,20	-6,85	0,62
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,03	5,41	5,34
Part FM FLEX OPPORTUNITES P en EUR			
Actif net	15 870 146,98	20 596 357,98	26 187 761,21
Nombre de titres	167 489,733	193 823,426	238 174,708
Valeur liquidative unitaire	94,75	106,26	109,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,07	-6,22	0,54
Capitalisation unitaire sur revenu	1,41	4,07	3,71
Part FM FLEX OPPORTUNITES R en EUR			
Actif net	98 797,37	549 044,41	2 812 033,47
Nombre de titres	949,239	4 708,481	23 329,348
Valeur liquidative unitaire	104,08	116,60	120,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,20	-6,83	0,59
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,19	4,36	3,95

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I) – Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

- ◆ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ◆ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ◆ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ◆ Les Titres de Créances Négociables
 - Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus: BGN/CBBT.
 - Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.
 - Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général €STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

◆ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

◆ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

◆ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Présentation comptable du hors bilan :

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au FCP – Part P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2.10% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.*

Frais facturés au FCP – Part I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1,10% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.*

Frais facturés au FCP – Part R	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,20% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.*

SWING PRICING

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de la valorisation du fonds.

L'objectif de ce mécanisme est de compenser l'effet de dilution pour les porteurs présents, en faisant supporter aux porteurs entrants et sortants leur quote-part des frais de transactions et de liquidité.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing. La politique de détermination des mécanismes du swing pricing est disponible sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la swing pricing policy. En vertu de la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en œuvre.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FM FLEX OPPORTUNITES P	Capitalisation	Capitalisation
Part FM FLEX OPPORTUNITES R	Capitalisation	Capitalisation
Part FM FLEX OPPORTUNITES I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	22 204 242,92
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	18 068 500,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 939 992,81
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	899 728,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	343 018,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-210 420,56
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	37 365 076,93

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part FM FLEX OPPORTUNITES I		
Parts souscrites durant l'exercice	58 903,178	7 132 686,57
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	58 903,178	7 132 686,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	67 883,678	
Part FM FLEX OPPORTUNITES P		
Parts souscrites durant l'exercice	79 626,438	8 623 947,69
Parts rachetées durant l'exercice	-35 275,156	-3 837 366,56
Solde net des souscriptions/rachats	44 351,282	4 786 581,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	238 174,708	
Part FM FLEX OPPORTUNITES R		
Parts souscrites durant l'exercice	19 482,975	2 311 866,65
Parts rachetées durant l'exercice	-862,108	-102 626,25
Solde net des souscriptions/rachats	18 620,867	2 209 240,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 329,348	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part FM FLEX OPPORTUNITES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FM FLEX OPPORTUNITES P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FM FLEX OPPORTUNITES R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FM FLEX OPPORTUNITES I FR001400CFO5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 365 282,25	67 883,678	123,22
FM FLEX OPPORTUNITES P FR0014005AW7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	26 187 761,21	238 174,708	109,95
FM FLEX OPPORTUNITES R FR001400CGR6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 812 033,47	23 329,348	120,53

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ITALIE +/-	PAYS-BAS +/-	FINLANDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	16 845,53	9 053,21	3 948,49	2 072,09	1 703,27	66,23
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	35 362,29	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	52 207,82					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
PAYS-BAS	2 736,07			2 736,07	2 736,07	
JERSEY	2 167,60			2 167,60	2 167,60	
LUXEMBOURG	1 124,28			1 124,28	1 124,28	
IRLANDE	1 041,00			1 041,00	1 041,00	
FRANCE	1 024,17			1 024,17	1 024,17	
Autres	932,35	932,35			932,35	
Total	9 025,47	932,35		8 093,12	9 025,47	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	9 509,14	6 743,57	2 765,57		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 638,08				1 638,08
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-1 042,74				-1 042,74
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		6 743,57	2 765,57		595,34

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations					2 228,90	6 312,95	967,30
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 638,08						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-1 042,74						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	595,34				2 228,90	6 312,95	967,30

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	1 962,82				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-1 042,74				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	22,29				
Autres opérations					
Total	942,37				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	5 840,15		3 185,32
Obligations et valeurs assimilées	8 411,64		1 097,50
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	14 251,79		4 282,82

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANK OF AMERICA PARIS	311,35	
BNP PARIBAS FRANCE	40,30	
JP MORGAN SECURITIES PLC	58,86	
MORGAN STANLEY B. LONDRES	79,88	
NATIXIS	113,50	
UBS EUROPE SE	63,48	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	470,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
UBS EUROPE SE		14,68
JP MORGAN SECURITIES PLC		552,38
NATIXIS		224,77
BNP PARIBAS FRANCE		10,78
Dettes		
Collatéral espèces		
BANK OF AMERICA DUBLIN		320,00
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT		280,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Collatéraux	470 000,00
Total des créances		470 000,00
Dettes		
	Rachats à payer	12 462,40
	Frais de gestion fixe	176 195,18
	Collatéraux	600 000,00
Total des dettes		788 657,58
Total des créances et des dettes		-318 657,58

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part FM FLEX OPPORTUNITES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	59 607,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FM FLEX OPPORTUNITES P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	519 816,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FM FLEX OPPORTUNITES R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	39 920,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 340 601,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	1 340 601,80
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 340 601,80

Part FM FLEX OPPORTUNITES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	362 819,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	362 819,98
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	362 819,98
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	362 819,98
Total	362 819,98
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part FM FLEX OPPORTUNITES P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	885 411,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	885 411,76
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	885 411,76
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	885 411,76
Total	885 411,76
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part FM FLEX OPPORTUNITES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	92 370,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	92 370,06
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	92 370,06
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	92 370,06
Total	92 370,06
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	186 327,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	186 327,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	186 327,23

Part FM FLEX OPPORTUNITES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	42 593,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	42 593,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	42 593,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	42 593,28
Total	42 593,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part FM FLEX OPPORTUNITES P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	129 830,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	129 830,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	129 830,79
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	129 830,79
Total	129 830,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part FM FLEX OPPORTUNITES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	13 903,16
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	13 903,16
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	13 903,16
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	13 903,16
Total	13 903,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			16 845 525,42	45,09
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 845 525,42	45,09
Assurance			1 906 687,28	5,10
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 347	694 477,30	1,86
ASR NEDERLAND NV	EUR	9 236	422 824,08	1,13
AXA SA	EUR	14 925	512 226,00	1,37
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	569	277 159,90	0,74
Banques commerciales			4 465 439,74	11,95
BNP PARIBAS	EUR	19 512	1 155 500,64	3,09
COMMERZBANK AG	EUR	16 448	258 644,80	0,69
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	67 330	894 815,70	2,39
INTESA SANPAOLO	EUR	135 052	521 705,88	1,40
SOCIETE GENERALE SA	EUR	41 762	1 134 255,92	3,04
UNICREDIT SPA	EUR	12 992	500 516,80	1,34
Biotechnologie			274 659,00	0,74
IMCD GROUP - W/I	EUR	1 914	274 659,00	0,74
Composants automobiles			453 881,40	1,21
MICHELIN (CGDE)	EUR	14 273	453 881,40	1,21
Conglomérats industriels			868 224,24	2,32
KONINKLIJKE PHIL	EUR	10 166	248 050,40	0,66
SIEMENS AG-REG	EUR	3 289	620 173,84	1,66
Construction et ingénierie			443 144,82	1,19
VINCI SA	EUR	4 443	443 144,82	1,19
Courrier, fret aérien et logistique			404 735,78	1,08
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	11 911	404 735,78	1,08
Electricité			537 665,77	1,44
ENEL SPA	EUR	78 081	537 665,77	1,44
Industrie aérospatiale et défense			320 239,82	0,86
AIRBUS SE	EUR	2 069	320 239,82	0,86
Logiciels			686 705,06	1,84
BOUYGUES SA	EUR	13 604	388 258,16	1,04
SAP SE	EUR	1 263	298 446,90	0,80
Marchés de capitaux			60 148,00	0,16
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING (SOUS JACENT MULTIPLE) PW 20-0	EUR	2 000	2 240,00	0,01
NORDEA BANK ABP	EUR	4 309	45 244,50	0,12
VONTOBEL FINANCIAL PRODUCTS PW 20-06-25	EUR	3 100	12 663,50	0,03
Papier et industrie du bois			20 981,16	0,06
STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	2 159	20 981,16	0,06

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Pétrole et gaz			1 262 954,40	3,38
ENI SPA	EUR	39 129	512 198,61	1,37
TOTALENERGIES SE	EUR	14 067	750 755,79	2,01
Produits alimentaires			524 216,00	1,40
DANONE	EUR	8 050	524 216,00	1,40
Produits chimiques			656 549,76	1,76
BASF SE	EUR	9 796	415 938,16	1,12
SYMRIS AG	EUR	2 344	240 611,60	0,64
Produits pharmaceutiques			460 078,80	1,23
EUROAPI SASU	EUR	1	2,88	0,00
SANOFI	EUR	4 908	460 075,92	1,23
Produits pour l'industrie du bâtiment			619 611,00	1,66
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	7 230	619 611,00	1,66
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			481 593,50	1,29
ASML HOLDING NV	EUR	435	295 234,50	0,79
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 935	186 359,00	0,50
Services aux collectivités			834 206,13	2,23
ENGIE	EUR	1 814	27 772,34	0,07
ENGIE SA-PF-2025	EUR	25 507	390 512,17	1,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	15 342	415 921,62	1,11
Services de télécommunication diversifiés			429 716,90	1,15
ORANGE	EUR	44 632	429 716,90	1,15
Services financiers diversifiés			1 011 364,00	2,71
ADYEN NV	EUR	99	142 263,00	0,38
AMUNDI SA	EUR	7 049	452 545,80	1,22
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 873	416 555,20	1,11
Soins et autres services médicaux			122 722,86	0,33
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	3 659	122 722,86	0,33
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			9 025 467,70	24,15
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 025 467,70	24,15
Banques commerciales			1 956 520,50	5,24
CIC AUTRE V 19-06-30 CV RCB	EUR	1 000 000	1 024 170,00	2,74
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 21-07-25 CV	EUR	900 000	932 350,50	2,50
Machines			2 167 600,00	5,80
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 22-01-32 CV	EUR	1 000 000	1 077 200,00	2,88
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 24-07-31 CV	EUR	1 000 000	1 090 400,00	2,92
Marchés de capitaux			1 765 425,00	4,72
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 02-04-31 CV	EUR	750 000	799 425,00	2,14
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 18-03-32 CV	EUR	1 000 000	966 000,00	2,58
Services financiers diversifiés			3 135 922,20	8,39
MERRILL LYNCH BV AUTRE V 02-07-32 CV RCB	USD	1 000 000	970 642,20	2,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANTANDER INTL PRODUCTS AUTRE V 10-05-32 CV	EUR	1 000 000	1 041 000,00	2,79
SG ISSUER ZCP 01-04-31 CV RCB	EUR	1 200 000	1 124 280,00	3,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			9 509 142,69	25,45
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 509 142,69	25,45
Banques commerciales			2 123 577,69	5,68
BARCLAYS BK 14.05% 31-12-32	USD	1 000 000	992 177,69	2,66
BARCLAYS BK ZCP 28-02-28	EUR	1 000 000	1 131 400,00	3,02
Marchés de capitaux			1 747 400,00	4,68
HSBC CONTINENTAL EUROPE ZCP 04-07-31	EUR	1 000 000	831 600,00	2,23
HSBC CONTINENTAL EUROPE ZCP 27-06-31	EUR	1 000 000	915 800,00	2,45
Services financiers diversifiés			5 638 165,00	15,09
CITIGROUP GLOBAL MKTS AUTRE V 08-12-33	EUR	1 000 000	1 068 520,00	2,86
CITIGROUP GLOBAL MKTS AUTRE V 22-03-34	EUR	1 000 000	1 022 540,00	2,74
MORGAN STANLEY CO INTL AUTRE V 23-06-32 CV	EUR	650 000	674 505,00	1,81
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 26-07-32	EUR	700 000	807 800,00	2,16
SG ISSUER 5.5% 21-07-36 EMTN	EUR	1 000 000	967 300,00	2,59
SG ISSUER ZCP 24-01-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 097 500,00	2,93
TITRES D'OPC			1 843 495,74	4,93
OPCVM			1 843 495,74	4,93
Gestion collective			1 843 495,74	4,93
PICTET FDS USD SOVER.LIQ.I C.	USD	15 476	1 843 495,74	4,93
Total			37 223 631,55	99,62

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
BNP 08/05/34	1 000 000	40 300,00		1 000 000,00
BNP 28/12/29	1 000 000		-10 779,46	1 000 000,00
BOA 06/09/34	1 062 288,75	22 289,64		1 062 288,75
BOA 12/08/2025	800 000	58 419,08		800 000,00
BOA 19/05/2028	600 000	230 637,82		600 000,00
JPM 24/01/31	1 000 000	37 695,63		1 000 000,00
JPMORGAN 12/08/26	6 000 006,86		-377 411,81	6 000 006,86
JPMORGAN 15/04/25	2 000 000	21 161,52		2 000 000,00
JPMORGAN 29/11/27	10 300 000		-174 965,87	10 300 000,00
MORGAN ST 09/08/27	1 100 000	29 700,00		1 100 000,00
MORGAN ST 25/03/31	750 000	50 175,00		750 000,00
NATIXIS 07/08/31	1 000 000		-71 000,00	1 000 000,00
NATIXIS 08/08/30	1 000 000		-25 200,00	1 000 000,00
NATIXIS 12/04/27	750 000		-13 275,00	750 000,00
NATIXIS 18/08/25	700 000		-9 030,00	700 000,00
NATIXIS 20/03/26	1 000 000	90 000,00		1 000 000,00
NATIXIS 21/05/29	1 100 000		-106 260,00	1 100 000,00
NATIXIS 23/08/30	1 000 000	23 500,00		1 000 000,00
UBS 02/04/31	1 200 000		-14 677,20	1 200 000,00
UBS 07/06/32	1 000 000	21 870,00		1 000 000,00
UBS 13/08/30	1 000 000	41 610,00		1 000 000,00
Sous-total 3.		667 358,69	-802 599,34	35 362 295,61
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		667 358,69	-802 599,34	35 362 295,61

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	37 223 631,55
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-135 240,65
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 108 082,27
Autres passifs (-)	-1 831 396,24
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	37 365 076,93

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part FM FLEX OPPORTUNITES I	EUR	67 883,678	123,22
Part FM FLEX OPPORTUNITES P	EUR	238 174,708	109,95
Part FM FLEX OPPORTUNITES R	EUR	23 329,348	120,53

PREMIUM SELECTION STRUCTURES

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	20 330 545,60	14 801 347,15
Actions et valeurs assimilées	11 414 237,08	10 463 874,79
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	11 414 237,08	10 463 874,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 674 160,10	3 529 920,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	7 674 160,10	3 529 920,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	303 511,04	733 573,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	303 511,04	733 573,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	938 637,38	73 978,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	938 637,38	73 978,96
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 006 580,94	280 000,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 006 580,94	280 000,00
COMPTES FINANCIERS	2 227 513,46	1 601 000,19
Liquidités	2 227 513,46	1 601 000,19
TOTAL DE L'ACTIF	23 564 640,00	16 682 347,34

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 645 368,25	15 720 698,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 300 909,33	12 105,03
Résultat de l'exercice (a,b)	859 784,00	236 348,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 204 242,92	15 969 152,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	972 609,44	611 075,90
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	972 609,44	611 075,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	972 609,44	611 075,90
DETTES	387 787,64	102 118,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	387 787,64	102 118,51
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	23 564 640,00	16 682 347,34

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
JPMORGAN 29/11/2024	8 299 996,23	8 299 996,23
JPMORGAN 29/11/2024	2 000 000,00	2 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
MORGAN ST 08/04/2032	0,00	700 000,00
MORGAN ST 15/12/2031	0,00	700 000,00
MORGAN ST 10/12/2031	0,00	900 000,00
BOA 14/06/2023	0,00	1 000 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 14/01/2032	800 000,00	800 000,00
MORGAN ST 16/02/2032	0,00	750 000,00
MORGAN ST 01/03/2032	0,00	800 000,00
MORGAN ST 01/03/2032	700 000,00	700 000,00
NATIXIS 10/03/32	800 000,00	800 000,00
MORGAN ST 28/06/2032	0,00	450 000,00
MORGAN ST 27/09/2030	0,00	500 000,00
BOA 23/12/2031	0,00	800 000,00
MORGAN ST 13/01/2031	700 000,00	0,00
BOA 14/08/2031	600 000,00	0,00
BOA 18/11/2030	600 000,00	0,00
MORGAN ST 17/10/2030	600 000,00	0,00
NATIXIS 09/04/2032	800 000,00	0,00
NATIXIS 08/05/2028	600 000,00	0,00
NATIXIS 11/5/2028	600 000,00	0,00
BOA 19/05/2028	600 000,00	0,00
NATIXIS 18/08/25	700 000,00	0,00
NATIXIS 12/04/27	750 000,00	0,00
JPMORGAN 26/12/23	750 000,00	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 456,02	744,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	483 301,21	506 159,06
Produits sur obligations et valeurs assimilées	318 850,00	17 500,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	15 966,04	2 602,22
Produits sur instruments financiers à terme	671 149,30	14 854,23
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 505 722,57	541 859,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 617,44	1 795,44
Charges sur instruments financiers à terme	273 879,84	0,00
Charges sur dettes financières	1 461,11	3 950,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	280 958,39	5 745,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 224 764,18	536 113,83
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	411 228,21	317 603,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	813 535,97	218 510,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	46 248,03	17 838,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	859 784,00	236 348,97

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I) – Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

- ♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- ♦ Les Titres de Créances Négociables
 - Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus: BGN/CBBT.
 - Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.
 - Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général €STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

◆ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

◆ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

◆ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

◆ Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.
- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

◆ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Présentation comptable du hors bilan :

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au FCP – Part P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2.10% maximum TTC
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.*

Frais facturés au FCP – Part I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1,10% maximum TTC
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.*

Frais facturés au FCP – Part R	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,20% maximum TTC
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas*

pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	Capitalisation	Capitalisation
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	15 969 152,93	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 635 011,67	17 208 511,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 563 394,03	-607 759,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	674 142,06	812 617,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-940 609,19	-547 162,30
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	462 894,16	2 188 105,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 433 480,96	-2 161 800,71
Frais de transactions	-2 332,65	-32 736,28
Différences de change	10 552,98	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 075 645,10	-572 036,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 503 609,03</i>	<i>-572 036,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>572 036,07</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	503 124,88	-537 096,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-33 972,06</i>	<i>-537 096,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>537 096,94</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	813 535,97	218 510,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 204 242,92	15 969 152,93

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 435 140,10	6,46
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 003 600,00	4,52
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 235 420,00	23,58
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	7 674 160,10	34,56
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	10 299 996,23	46,39
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 299 996,23	46,39
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	11 600 000,00	52,24
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 600 000,00	52,24

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 103 910,10	27,49	0,00	0,00	1 570 250,00	7,07	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227 513,46	10,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	868 490,10	3,91	1 979 440,00	8,91	4 826 230,00	21,74
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 227 513,46	10,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	16 580,94
	Collatéraux	990 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		1 006 580,94
DETTES		
	Rachats à payer	424,88
	Frais de gestion fixe	107 359,96
	Collatéraux	280 000,00
	Autres dettes	2,80
TOTAL DES DETTES		387 787,64
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		618 793,30

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Parts souscrites durant l'exercice	8 978,500	1 010 709,75
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	8 978,500	1 010 709,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 980,500	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Parts souscrites durant l'exercice	71 643,127	7 208 956,56
Parts rachetées durant l'exercice	-45 309,434	-4 562 535,15
Solde net des souscriptions/rachats	26 333,693	2 646 421,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	193 823,426	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Parts souscrites durant l'exercice	3 766,831	415 345,36
Parts rachetées durant l'exercice	-7,589	-858,88
Solde net des souscriptions/rachats	3 759,242	414 486,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 708,481	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 680,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	400 993,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 554,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			303 511,04
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	303 511,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			303 511,04

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	859 784,00	236 348,97
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	859 784,00	236 348,97

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	48 600,45	-0,06
Total	48 600,45	-0,06

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	790 615,56	236 535,74
Total	790 615,56	236 535,74

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	20 567,99	-186,71
Total	20 567,99	-186,71

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 300 909,33	12 105,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 300 909,33	12 105,03

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-61 536,17	-2,41
Total	-61 536,17	-2,41

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 207 174,64	13 253,50
Total	-1 207 174,64	13 253,50

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-32 198,52	-1 146,06
Total	-32 198,52	-1 146,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	15 969 152,93	22 204 242,92
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I en EUR		
Actif net	208,58	1 058 840,53
Nombre de titres	2,000	8 980,500
Valeur liquidative unitaire	104,29	117,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,20	-6,85
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,03	5,41
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P en EUR		
Actif net	15 870 146,98	20 596 357,98
Nombre de titres	167 489,733	193 823,426
Valeur liquidative unitaire	94,75	106,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	-6,22
Capitalisation unitaire sur résultat	1,41	4,07
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R en EUR		
Actif net	98 797,37	549 044,41
Nombre de titres	949,239	4 708,481
Valeur liquidative unitaire	104,08	116,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,20	-6,83
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	4,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP	EUR	47 560	533 908,56	2,40
TOTAL FINLANDE			533 908,56	2,40
FRANCE				
AMUNDI	EUR	7 049	434 218,40	1,96
AXA	EUR	17 388	512 772,12	2,31
BNP PARIBAS	EUR	13 530	846 842,70	3,81
BOUYGUES	EUR	13 984	477 134,08	2,15
CREDIT AGRICOLE	EUR	77 451	995 400,25	4,49
DANONE	EUR	8 050	472 374,00	2,13
ENGIE SA-PF-2025	EUR	25 507	406 020,43	1,82
EUROAPI SASU	EUR	1	5,73	0,00
MICHELIN (CGDE)	EUR	14 273	463 301,58	2,08
ORANGE	EUR	44 632	459 888,13	2,07
SAINT-GOBAIN	EUR	7 902	526 747,32	2,38
SANOFI	EUR	4 908	440 542,08	1,98
SOCIETE GENERALE SA	EUR	27 472	660 014,80	2,97
TOTALENERGIES SE	EUR	16 879	1 039 746,40	4,69
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	15 342	438 167,52	1,97
VINCI SA	EUR	4 753	540 416,10	2,44
TOTAL FRANCE			8 713 591,64	39,25
ITALIE				
FERRARI NV	EUR	386	117 807,20	0,53
TOTAL ITALIE			117 807,20	0,53
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	57	66 496,20	0,30
AIRBUS SE	EUR	808	112 942,24	0,51
ASR NEDERLAND NV	EUR	10 287	439 254,90	1,98
BNP PAR ISSUANCE BV (CAC 40 INDEX) WR 19-01-24	EUR	8 150	125 795,25	0,57
NN GROUP NV	EUR	5 949	212 676,75	0,95
RANDSTAD N.V.	EUR	9 742	552 566,24	2,49
STELLANTIS NV	EUR	25 494	539 198,10	2,43
TOTAL PAYS-BAS			2 048 929,68	9,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 414 237,08	51,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées			11 414 237,08	51,41
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS 8.15% 08-12-33	EUR	1 000 000	1 044 310,00	4,70
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 21-07-25 CV	EUR	900 000	868 490,10	3,91
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 30-12-31	EUR	750 000	750 000,00	3,38
TOTAL ETATS-UNIS			2 662 800,10	11,99
LUXEMBOURG				
NATIXIS STRUCTURED ISSUANCE ZCP 22-08-33	EUR	700 000	719 530,00	3,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			719 530,00	3,24
PAYS-BAS				
BBVA GLOBAL MKTS BV ZCP 31-05-28	EUR	800 000	921 440,00	4,15
TOTAL PAYS-BAS			921 440,00	4,15
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 28-02-28	EUR	1 000 000	1 058 000,00	4,76
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH AUTRE V+0.0% 15-09-31 RCB	EUR	500 000	566 650,00	2,56
MORGAN STANLEY AND CO INTL AUTRE V 23-06-32 CV	EUR	1 000 000	1 003 600,00	4,52
MORGAN STANLEY INTL ZCP 26-07-32	EUR	700 000	742 140,00	3,34
TOTAL ROYAUME-UNI			3 370 390,00	15,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 674 160,10	34,56
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			7 674 160,10	34,56
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	28	303 511,04	1,36
TOTAL FRANCE			303 511,04	1,36
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			303 511,04	1,36
TOTAL Organismes de placement collectif			303 511,04	1,36
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
BOA 14/08/2031	EUR	600 000	59 086,25	0,27
BOA 18/11/2030	EUR	600 000	40 592,82	0,19
BOA 19/05/2028	EUR	600 000	50 358,31	0,22
JPMORGAN 26/12/23	EUR	750 000	-3 629,39	-0,02
JPMORGAN 29/11/2024	EUR	2 000 000	-151 543,97	-0,68
JPMORGAN 29/11/2024	EUR	8 299 996,23	-817 436,08	-3,69
MORGAN ST 01/03/2032	EUR	700 000	82 950,00	0,37
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	67 800,00	0,31
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	54 800,00	0,25
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	49 900,00	0,22
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	31 600,00	0,15
MORGAN ST 13/01/2031	EUR	700 000	11 760,00	0,06
MORGAN ST 14/01/2032	EUR	800 000	97 760,00	0,44
MORGAN ST 17/10/2030	EUR	600 000	40 320,00	0,18
NATIXIS 08/05/2028	EUR	600 000	39 000,00	0,18
NATIXIS 09/04/2032	EUR	800 000	124 640,00	0,56
NATIXIS 10/03/32	EUR	800 000	127 200,00	0,57
NATIXIS 11/5/2028	EUR	600 000	41 580,00	0,18
NATIXIS 12/04/27	EUR	750 000	600,00	0,00
NATIXIS 18/08/25	EUR	700 000	18 690,00	0,09
TOTAL Autres swaps			-33 972,06	-0,15
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-33 972,06	-0,15
TOTAL Instruments financier à terme			-33 972,06	-0,15
Créances			1 006 580,94	4,53
Dettes			-387 787,64	-1,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			2 227 513,46	10,03
Actif net			22 204 242,92	100,00

Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	EUR	8 980,500	117,90
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	EUR	193 823,426	106,26
Parts PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	EUR	4 708,481	116,60